



Avantage en nature augmenté

Par **Fredosborne**, le **12/12/2021** à **16:29**

Bonjour,

Je viens de remarquer que l'avantage en nature de véhicule est passé de 256,55€ au lieu habituellement à 109,13 €.

Est ce normal alors que le véhicule est le même depuis 5 ans.

Merci

Par **Marck.ESP**, le **12/12/2021** à **18:14**

Bonjour

Comment est mentionné cet avantage dans votre contrat ?... Sachant qu'il est, au choix de l'employeur, soit sur la base des dépenses réellement engagées, soit sur la base d'un forfait.

Le mieux est de lui poser la question.

Par **Fredosborne**, le **12/12/2021** à **18:20**

Merci de votre intérêt, sur mon contrat aucune information concernant cet avantage y est mentionné.

Le fait de majorer cette somme ceci me désavantage au niveau des impôts ?

Merci